

Partiel

Année universitaire 2017-2018 – Durée : 1h (Dictionnaire bilingue papier autorisé pour les étudiants participant à un programme d'échange)

1. Commentez l'extrait suivant : (2,5 points)

« Qu'est-ce qu'un mot ? Question simple en apparence, sauf pour les linguistes. Un seul exemple, très élémentaire, posera le problème : dans une phrase comme *nous avons mangé hier des pommes de terre*, le typographe compte huit mots mais le linguiste n'en peut voir que cinq. Remplaçons en effet le passé par le présent et un légume par un autre : *nous mangeons aujourd'hui des carottes*, et le compte est cinq mots. Or les deux énoncés ont exactement la même structure... » (Alain Rey, *Présentation du Petit Robert*, 1967).
Dans ce passage, l'auteur évoque la difficulté à définir le mot. Alain Rey explique que la notion de mot n'est pas envisagée de la même manière en fonction du point de vue adopté. Pour appuyer son propos, il prend l'exemple d'une phrase simple et y dénombre d'une part 8 mots graphiques et, d'autre part, 5 unités lexicales. Cet exemple met en évidence la différence entre ces deux notions : « pomme de terre » vaut pour une unité lexicale mais 3 formes graphiques distinctes tandis que pour « carotte », la question ne se pose pas. Le « mot » prend différentes acceptions, en fonction des orientations et du statut de chacun.

Notion floue + forme ou mot graphique + unité lexicale

Remarque : on ne vous demande pas de commenter les exemples donnés par Alain Rey, on ne vous demande pas de compter le nombre de mots ni de dire si l'auteur a raison ou tort mais de dégager les idées essentielles en vous appuyant sur les exemples utilisés par l'auteur.

2. Le verbe *louer* est-il polysémique ou est-ce un cas d'homonymie ? Justifiez votre réponse. (1 point)

Le verbe louer est homonymique car ses différents sens ne sont pas liés : louer une voiture / louer quelqu'un pour sa réussite.

Remarque : louer est également polysémique:

Sens 1 : Concéder contre paiement à quelqu'un l'usage de quelque chose dont on reste propriétaire : Louer un appartement à un couple pour 1 000 euros par mois.

Sens 2 : Prendre quelque chose en location : Louer une tronçonneuse

3. Avec quels mots *peureux* entretient-il des relations de sens ? Avec quels mots entretient-il des relations de forme ? (2 points)

Les relations de sens du mot peureux:

synonymes : lâche, couard, craintif, timoré, trouillard, froussard

antonymes : courageux, hardi, brave, téméraire, vaillant

champ lexical : crainte, peur, terreur...

Les relations de forme du mot peureux : peur, peureusement, appeuré.

Remarque : il était important de mettre en évidence les différents types de lien sémantique (synonymie et antonymie). De plus, essayez d'introduire votre réponse par une petite phrase de type « Les relations de sens sont... ». Enfin, il est toujours plus intéressant de donner plus d'un seul synonyme/antonyme.

4. Qu'appelle-t-on la variation diachronique du lexique ? Illustrez votre réponse par un exemple. (2 points)

La variation diachronique correspond au phénomène naturel d'évolution d'une langue donnée au cours de son histoire. Il s'agit de tous les changements opérés à différents niveaux linguistiques (lexical, phonologique...) au fil du temps.

L'émergence de mots nouveaux (des néologismes) illustre le phénomène de variation diachronique : le lexique est un ensemble ouvert, c'est-à-dire que de nouvelles unités lexicales peuvent être créées dans diverses circonstances et au cours de différents événements. Les emprunts liés aux nouvelles pratiques sociétales illustrent de phénomène, comme le mot *doggy bag*

À l'inverse, des mots autrefois usuels peuvent tomber en désuétude, comme « latrines » remplacé par « toilettes » (exemple donné par une étudiante).

Remarque : Le terme « variation » à son importance lorsqu'on parle de « variation diachronique ».

5. Découpez les mots suivants en morphèmes en indiquant leur nombre : *coupe-ongle*, *mendicité*, *incroyable*. (3 points)

*** coupe-ongle : 2 morphèmes libres**

- morphème 1 : *coupe*

- morphème 2 : *ongle*

***mendicité : 2 morphèmes**

- morphème 1 : *mendier*

- morphème 2 : *icité*

***incroyable : 3 morphèmes liés**

- morphème 1 : *in-* (dénote le contraire)

- morphème 2 : *croy* (verbe *croire*)

- morphème 3 : *-able* (dénote la capacité ou la possibilité)

6. Quelle est la différence entre la dérivation et la composition lexicales ? Illustrez votre réponse par un exemple de chaque type. (2 points)

La dérivation est un procédé de création lexicale consistant en la combinaison d'un radical (une base) et d'un affixe (appelé affixe dérivationnel) tandis que la composition consiste en l'association de deux morphèmes libres. Exemples : *incorrigible* (cas illustrant la dérivation), *pause-café* (cas illustrant la composition).

Remarque : on ne vous demande pas de détailler les types des composition mais de mettre en évidence les différences entre les deux mécanismes. Dérivation : morphème libre + morphème lié. Composition : met en œuvre des morphèmes libres uniquement.

7. Qu'appelle-t-on une désinence ? (1 point)

Une désinence est une marque flexionnelle, comme une terminaison verbale (*-ait* pour l'imparfait).

8. *Serpillère*, *wassingue*, *panosse*, *cinse*... Plusieurs mots pour un même référent, au sein d'une même langue. Comment appelle-t-on ce phénomène ? À votre tour, donnez un exemple illustrant cette caractéristique du français. (2 points)

Ces exemples illustrent le phénomène de variation diatopique. La variation diatopique désigne la variation lexicale liée à la présence d'une langue sur plusieurs zones géographiques. On trouve des exemples illustrant ce phénomène dans la francophonie africaine: « deux doigts » (« *pickpocket*, français de Côte d'Ivoire), « taximan » (« chauffeur de taxi » au Congo), « cycliste » (« personne qui répare les vélos », français du Maroc). Une exemple typique est celui de « pain au chocolat » appelé aussi « *chocolatine* » en France.

Remarque : Certains d'entre vous ont répondu que ces mots illustrent le phénomène de synonymie. S'ils s'agit bien de synonymes (même référent sémantique), cette synonymie revêt un aspect bien particulier car elle est étroitement corrélée à la répartition géographique qui caractérise l'usage de chacun de ces mots. J'attendais de vous une réponse mettant en évidence le fait que ces mots sont employés dans différentes zones géographiques de la francophonie.

9. Donnez 3 schémas possibles de composition lexicale. Illustrez vos réponses par des exemples. (1,5 points)

Voici quelques schémas de composition lexicale :

*N + Préposition + N (*machine à café, boîte aux lettres*)

* Verbe + N (*sèche-serviette, fait-tout, serre-tête*)

*Verbe + Verbe (*savoir-faire, savoir-vivre*)

*ADJ + ADJ : *sucré-salé, chaud-froid*

10. Analysez la formation des mots suivants, en indiquant le cas échéant leur ordre de construction. (3 points)

démontage, idéologiquement, irrésistible

* *démontage* : 2 étapes

1) [*monter V*] + *-age* > [*montage*] N

2) *dé-* + [*montage N*] > [*démontage*] N

OU

1) *dé-* + [*monter V*] > [*démonter*] V

2) [*démonter V*] + *-age* > [*démontage*] N

* *idéologiquement* : 3 étapes

1) [*idée N*] + *-logie* > [*idéologie*] N

2) [*idéologie N*] + *-ique* > [*idéologique*] ADJ

3) [*idéologique*] ADJ + *-ment* > [*idéologiquement*] ADV

**irrésistible* : 2 étapes

1) [*résister V*] + *-ible* > [*résistible*] ADJ

2) *ir* + [*résistible*] ADJ > [*irrésistible*] ADJ

Remarque : Il fallait mettre en évidence les étapes successives ayant conduit à la création du mot. Notez que le verbe « irrésister » n'existe pas. La préfixation en *ir-* ne peut donc pas être la première étape de dérivation. En revanche, l'adjectif *résistible* existe bel et bien.